

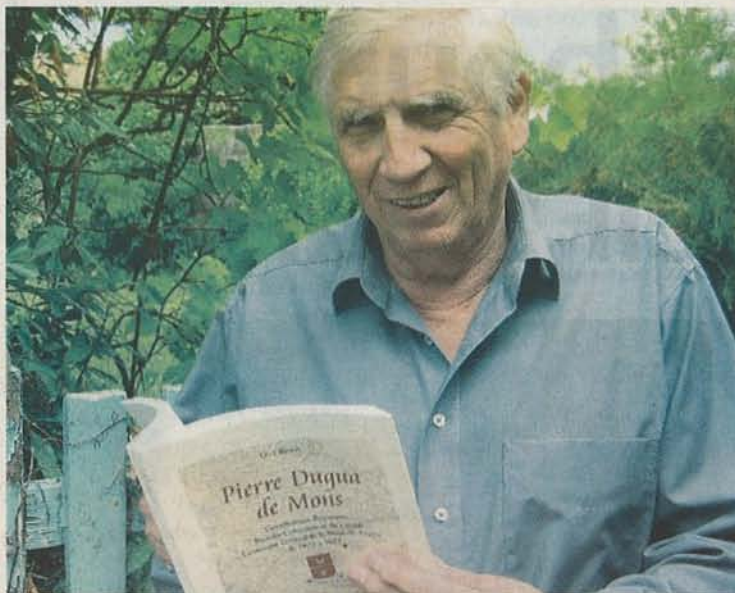
HISTOIRE. Le Canada célèbre à partir de demain son 400^e anniversaire, date du premier établissement colonial. Une épopée qui doit autant au Brouageais Champlain qu'au Royannais Dugua de Mons

L'ombre de Dugua de Mons

: Daniel Bozec

C'est l'homme qui a mené l'expédition. Celui qui a réuni les fonds nécessaires à la traversée. Celui que le roi a fait « lieutenant général au pays de la Nouvelle-France ». Le 26 juin 1604, Pierre Dugua de Mons, le Royannais, posait pied sur la petite île Sainte-Croix. Une « humble robinsonnade » moquera plus tard un ancien gouverneur des colonies. Si le froid et le scorbut déciment alors la moitié des quatre-vingt membres d'équipage, l'habitation insulaire n'est autre que le marchepied d'une présence européenne constante en Amérique du nord, au-delà des possessions espagnoles. Sainte-Croix, premier établissement du futur Canada, dont on célébrera demain le 400^e anniversaire.

Entre-temps, ses écrits conjugués à la première personne et la fondation de Québec, en 1608, auront fait de Samuel de Champlain, le Brouageais, la figure tutélaire du Canada. Sans remettre en cause les mérites avérés du jeune cartographe qui fut le lieutenant de Dugua de Mons, d'aucuns s'agacent parfois de l'importance exclusive accordée à Champlain. « Sans Dugua de



Guy Binot, historien autodidacte de Royan, s'est attelé à honorer la mémoire de Pierre Dugua de Mons

PHOTO D.B.

Mons, il n'y aurait pas eu Champlain. Et, sans Champlain, il n'y aurait pas eu de Canada français », rétablit Guy Binot, historien autodidacte, auteur d'une biographie de Dugua, publiée cette semaine par une maison d'édition locale (!).

Protestant écarté. Une vérité volontiers écartée par les jésuites qui impriment notamment les bulletins des Relations de la Nou-

velle-France, au XVII^e siècle : Pierre Dugua de Mons est protestant. Reconnaître que la fondation de la Nouvelle-France incombe à un huguenot, en ces temps de catholicisme triomphant, eut été malvenu. Et Dugua n'a guère aidé ceux qui s'attelleront à restaurer son empreinte historique : aucun écrit de sa main n'a été trouvé. Tout juste peut-on spéculer sur les promesses qu'exerce l'horizon marin d'un riche Royan-

nais auquel le roi confie d'ailleurs le monopole de la traite des fourrures.

L'affaire peut sembler dérisoire, mais la mode parisienne est bel et bien au chapeau en feutre de castor. Selon Guy Binot, imposer un tel monopole est un préalable et le commerce de luxe un

« Sans Dugua de Mons, il n'y aurait pas eu Champlain. Et, sans Champlain, il n'y aurait pas eu de Canada français »

des « motifs déterminants de la colonisation française en Amérique du Nord ». Un souci qui n'abandonnera guère Dugua de Mons, tout occupé à défendre son monopole. Rentré en France, il composera avec « la jalousie des marchands et l'impatience de ses associés, effrayés par les frais énormes encourus pour le peuplement auxquels correspondent des revenus insuffisants », écrit Guy Binot.

Cofondateur. Basses difficultés qui ne détournent pas Dugua du dessein de la colonisation : celui-ci « ne perd point courage et ne veut demeurer en si beau chemin. Je le conseillai et lui donnai avis de s'en aller loger dans le grand fleuve Saint-Laurent, duquel j'avais eu une bonne connaissance. Il s'y résolut », écrit alors Samuel Champlain. Propos rapportés dans un chapitre de Guy Binot qui s'offre ce délicieux titre : « Pierre Dugua fait fonder Québec par Champlain »...

« Évincé » plus tard de la Nouvelle-France, Dugua le huguenot sera fait gouverneur de Pons. Titre de retraite charentaise. En 1628, il meurt « bien oublié » dans son château d'Ardenne, près de Pons, à Fléac-sur-Seugne. « Il y a des gens qui s'intéressent à lui, se félicite Guy Binot. Les historiens reconnaissent son importance. Ce qu'il faut, c'est mettre la main sur des personnes prêtes à relayer son histoire, à réfléchir sur la question. Les choses avancent, mais doucement... »

« Pierre Dugua de Mons, gentilhomme royannais, premier colonisateur du Canada, lieutenant général de la Nouvelle-France de 1603 à 1612 », publié aux éditions Bonne-Anse, 30 €.